

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 23 NOVEMBRE 2023 à 18 h 30

(Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Nombre de conseillers en exercice : 8 Présents : 5 Votants : 7
Date des convocations : 15 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame Anne-Marie MARIE, maire.

Présents : Anne-Marie MARIE, maire ; Danièle VIVIEN, maire-adjoint ; Jonathan CARPOPHORE, Camille FOLL et Vincent LEMIERE, conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés : Raynald AUFFRAY ayant donné pouvoir à Anne-Marie MARIE, et Soizick LECOMTE ayant donné pouvoir à Danièle VIVIEN.

Absent non excusé : Gilles BARRAL, maire-adjoint.

Secrétaire de séance : Danièle VIVIEN.

N° de délibération	Objet	Vote
2023-21	Délibération adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 à partir du 1 ^{er} janvier 2024	Adopté à l'unanimité
2023-22	Désignation de correspondants « CRISE » (Correspondant Réseaux Intempéries pour la Sécurité Electrique)	Adopté à l'unanimité
2023-23	Présentation du rapport d'activités 2022 de la Communauté de communes Cœur de Nacre	Adopté à l'unanimité
2023-24	Présentation du rapport d'activités 2022 du Syndicat d'Assainissement de la Côte de Nacre	Adopté à l'unanimité
2023-25	Présentation du rapport d'activités 2022 du Syndicat d'Alimentation en eau potable	Adopté à l'unanimité
2023-26	Travaux de menuiserie et plâtrerie à l'église : demande de subvention à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)	Adopté à l'unanimité

Séance levée à 20 h 00.

Affiché le 28/11/23.

Fait, affiché et publié sur le site Internet de la mairie,
Le 28 novembre 2023
Le maire,
Anne-Marie MARIE

